

**L'an deux mille vingt-deux,**

**Le jeudi 15 décembre à vingt heures trente**

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 08/12/2022

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Alexandre RAMBAUD, Thomas MICHONNEAU, Dominique BAUDOIN, Karine BOISSONNEAU, Guy NOGRET.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU.

Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

**N° 2022-068 Travaux au 3 rue de la République**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la mairie a reçu un courrier de Monsieur DUBET Patrick résident au 3 rue de la République. Mr DUBET demande à ce qu'une partie du garde-corps et du muret qui se trouvent devant son domicile soit retirée.

Le conseil municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire, après avoir délibéré et voté avec 6 voix CONTRE et 7 voix POUR,

**Le conseil municipal**

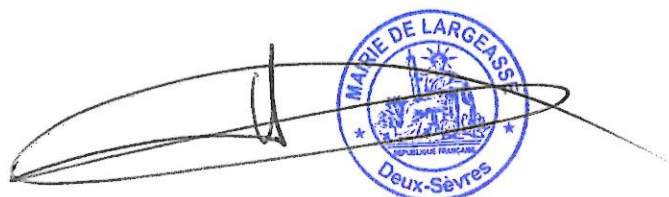
**ACCEPTE** le retrait de deux travées et **INFORME** Mr DUBET que les travaux de remise en état seront à sa charge exclusive.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 19 décembre 2022

Le Maire, Jean-Jacques GROLLEAU



A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE LARGEASSE' at the top, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' in the middle, and 'Deux-Sèvres' at the bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a sun and a castle.